

Compte-rendu de la Commission de la Stratégie Internationale

Jeudi 27 mars 2025

Etaient présents :

- Samir Adly
- Moulay Barkatou
- Véronique Blanquet
- Aurore Berthier
- Laurent Billonnet
- Laurent Bourdier
- Jean-François Brocard
- Claire Chasseau
- Florence Degomme
- Agnès Germot
- Claire Gourin
- Jérémie Gouteron
- Małgorzata Grybos
- Emmanuel Joussein
- Romain Lucas
- Alexandre Maître
- Stéphane Mandigout
- Anne Massoni
- Emmanuelle Nys
- Saïd Ouaked
- Vincent Riffaud
- Lisa Sharman
- Inès Tal
- Karine Vuillier
- Rachida Zerrouki

Etaient excusés :

- Christèle Aupetit-Berthelemon
- Choukri Ben Ayed
- Chantal Damia
- Laurent Delage
- Jean-François Faucher
- Vincent Jolivet
- Patrick Leprat
- Bruno Mazières
- Jacques Péricard



Ordre du jour

- Mise à jour des membres de la Commission de la Stratégie Internationale et tour de table - Compétences et missions
 - Résultats AAP ULIMA 2025
 - Résultats AAP AOI 2025
 - Résultats AAP Mobilité des personnels 2025
 - Bourses Nouvelle Aquitaine
 - Bourses Eiffel
 - Point programmes de mobilité
 - Point droits différenciés
 - Point EUPeace
 - Point Interfaces
-

Mise à jour des membres de la Commission de la Stratégie Internationale et tour de table - Compétences et missions

Rappel des missions et compétences de la CSI

Pour rappel, en 2012, la mise en place de la Commission de la Stratégie Internationale (CSI) à l'Université de Limoges était une véritable innovation, inédite dans le paysage universitaire français. Disposant du même statut que les trois autres Conseils de l'Université de Limoges (CR, CFVU, CA), le CSI forme une structure permettant de soutenir et piloter une politique internationale non seulement plus visible, mais surtout plus cohérente et ambitieuse.

Suivant les quatre objectifs de la politique internationale mentionnés dans le contrat d'établissement, la CSI a pour principales missions de promouvoir :

- la mobilité (entrante et sortante)
- le développement de réseaux de recherche internationaux
- la création de diplômes internationaux
- le soutien institutionnel aux universités du sud

Plus globalement, cette commission a pour objectif principal d'assurer une meilleure articulation des actions à l'international de la formation et de la recherche à Limoges.

L'élaboration d'une stratégie internationale ne peut se faire sans une véritable concertation entre tous les acteurs impliqués dans l'action internationale, que ce soit en interne à l'Université (services centraux, composantes, Instituts de recherche, etc.) ou en externe avec tous les partenaires de l'Université (Conseil Régional NA, Ville de Limoges, etc.).

Aussi, il est apparu crucial de constituer une Commission de la Stratégie Internationale dont la composition même garantisse une bonne représentativité de tous les usagers de l'Université (étudiants, enseignants-chercheurs, personnel Biatss) et de tous les acteurs qui œuvrent à donner une véritable dimension internationale à notre établissement.

Les statuts de l'Université ont été changés en 2019 avec le rajout de l'article 6 sur la Commission de la Stratégie Internationale

La commission de la stratégie internationale est consultée sur les accords mentionnés à l'article L 123-7 du Code de l'Education que conclut l'Université de Limoges avec des institutions étrangères

Article L123-7 Code de l'Education

« Dans le cadre défini par les pouvoirs publics, les établissements qui participent à ce service public passent des accords avec des institutions étrangères ou internationales, notamment avec les institutions d'enseignement supérieur des différents Etats et nouent des liens particuliers avec celles des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et avec les établissements étrangers qui assurent leurs enseignements partiellement ou entièrement en langue française. Ces accords visent à la délivrance de diplômes nationaux ou d'établissement, conjointement ou non avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. »

Feuille de route VPs Stratégie internationale

- Poursuivre les actions en cours
- Faire rentrer l'international dans l'ADN d'Unilim, le considérer comme l'un des 3 piliers d'Unilim (avec la formation et la recherche)
- Unilim doit devenir un véritable acteur à l'international, leadership à l'échelle européenne
- Renforcer et consolider les partenariats stratégiques, et développer une stratégie en direction de l'Inde
- Avoir une organisation plus fluide et surtout une synergie entre les pôles plus marquée
- Valoriser l'international dans la carrière des Biatss
- Focus sur les formations pour une meilleure visibilité à l'international (internationalisation des formations) car certaines formations sont en perte de vitesse. Injecter de l'international dans les formations pour créer ces objectifs d'attractivité, ne pas faire que de l'affichage pour améliorer nos pratiques. Travail commun avec le VP CFVU Alexandre Maître
- Travail commun avec la recherche et dialogue avec les différents secteurs

Membres de la CSI

EN QUALITE DE	Prénom	NOM
Président	Vincent	JOLIVET
Vice Présidente Stratégie Internationale	Véronique	BLANQUET
Vice-Président délégué – Stratégie Internationale	Saïd	OUAKED
Le Président de la Région NA ou son représentant		
Les directeurs des composantes ou leurs représentants officiels chargés de la "stratégie internationale"		
ENSCI ENSIL DIRECTEUR -	Christèle	AUPETIT-BERTHELEMOT
Représentant titulaire Ensci Ensil "stratégie Internationale"	Laurent	BILLONNET
FDSE DOYEN	Séverine	NADAUD
Représentant FDSE "stratégie internationale"	Jean-François	BROCARD
FLSH DOYEN	Vincent	COUSSEAU
Représentant FLSH "stratégie internationale"	Saïd	OUAKED
FACULTE DE PHARMACIE DOYEN	Bertrand	COURTIOUX
Représentant FP "stratégie internationale"	Roland	LAWSON
Représentant FP "stratégie internationale"	Patrick	TROUILLAS
FACULTE DE MEDECINE DOYEN	Pierre-Yves	ROBERT
Représentant FM "stratégie internationale"	Jean-François	FAUCHER
FST DOYEN	Damien	SAUVERON
Représentant FST "stratégie internationale"	Jérémie	GOUTERON
IAE DIRECTEUR	Gauthier	CASTERAN
Représentant IAE "stratégie internationale"	Lisa	SHARMAN
IPAG DIRECTRICE	Agnès	SAUVIAT
INSPE DIRECTEUR	Eric	ROUVELLAC
Représentant INSPE "stratégie internationale"	Emmanuel	JOUSSEIN
IUT DIRECTEUR	Laurent	DELAGE
Représentant IUT "stratégie internationale"	Bruno	MAZIERES
ILFOMER	Anaïck	PERROCHON
Représentant ILFOMER "stratégie internationale"	Stéphane	MANDIGOUT



Membres de la CSI

Les directeurs des instituts de recherche ou leurs représentants officiels chargés de la stratégie internationale		
DIRECTEUR XLIM	Stéphane	BILA
Représentant XLIM	Samir	ADLY
DIRECTEUR IMPEO	Philippe	THOMAS
Représentant IMPEO	Romain	LUCAS
DIRECTRICE OMEGAHEALTH	Véronique	BLANQUET
Représentant OMEGAHEALTH	Jérémy	JOST
DIRECTEUR SHS	Jacques	MIGOZZI
Représentant SHS		
Administratrice provisoire GIO	Laetitia	LEPETIT
Représentant GIO		
Les coordonnateurs des groupes de travail de l'AOI		
Groupe de travail Chimie, environnement	Rachida	ZERROUKI
Groupe de travail Matériaux, génie civil	Romain	LUCAS-ROPER
Groupe de travail Sciences de la vie et de la santé	Agnès	GERMOT
Groupe de travail STIC	Moulay	BARKATOU
Groupe de travail Arts, lettres et langues	Valéria	DE LUCA
Groupe de travail Droit		
Groupe de travail Economie	Amine	TARAZI
Groupe de travail Management gestion	Bruno	MAZIERES



Membres de la CSI

3 Représentants de la Commission Recherche		
	Stéphane	MANDIGOUT
	Chantal	DAMIA
	Malgorzata	GRYBOS
3 Représentants de la CFVU (commission formation et vie universitaire)		
	Choukri	BEN AYED
	Emmanuelle	NYS
	Patrick	LEPRAT
EUR TACTIC	Jean-René	DUCLERE
1 Représentant personnel BIATSS	Karine	VUILLIER-DEVILLERS
1 représentant des usagers	Inès	TALL
1 Représentant doctorant	Claire	GOURIN



Membres de la CSI

MEMBRES INVITES PERMANENTS			
Directeur du Pôle International	Laurent	BOURDIER	
DGS			
VP Commission Recherche	Anne	MASSONI	
VP Conseil d'Administration	Céline	MESLIER	
VP CFVU	Alexandre	MAITRE	
Vice-Président délégué – Collège doctoral et formation doctorale	Jacques	PERICARD	
Collège doctoral de site	Aurélie	ANGLERAUD	



Résultats AAP ULIMA 2025

ULIMA - Appel à projets 2025 : résultats

OBJECTIF AAP ULIMA

Dispositif mis en place dans le cadre de la collaboration entre l'Université de Limoges (UNILIM) et l'Université des Mascareignes (UDM) visant à soutenir des projets de recherche impliquant des chercheurs des deux universités, en finançant des mobilités (3000€ max./mission – 6000€ max./projet).

CALENDRIER PREVISIONNEL AAP 2025

- **11/12/2024:** Ouverture et publication de l'appel à projets
- **31/01/2025 :** Date butoir de dépôt des projets à transmettre à ulima@unilim.fr
- **01-28/02/2025 :** Examen et sélection des projets par la Comité de Pilotage ULIMA.
- **03/2025 :** Notification des résultats aux porteurs de projets et début de la période d'éligibilité des activités des projets sélectionnés.
- **31/12/2025 :** Fin de la période d'éligibilité des activités des projets sélectionnés.
- **31/01/2026 :** Date butoir de dépôt des rapports d'activités.

FINANCEMENT AAP 2025

- Budget total prévisionnel : ~30-32k€
- Budget total final : **32 752€**
- Arbitrage financier : Financement partiel de certains projets pour financer le plus de projets possibles.

	AAP ULIMA	AAP 2022	AAP 2023	AAP 2024	AAP 2025
Projet déposés	Première demande	9	4	10	5
	Prolongement		4	1	5
	TOTAL	9	8	11	10
Projet sélectionnés	Première demande	5	2	9	4
	Prolongement		4	1	4
	TOTAL	5	6	10	8
	Taux de sélection	55,56%	75,00%	90,91%	80,00%
	AAP ULIMA	AAP 2022	AAP 2023	AAP 2024	AAP 2025
Budget total demandé		52 314 €	44 359 €	54 586 €	56 048 €
Budget total accordé		29 319 €	29 547 €	34 652 €	32 752 €



RESULTATS AAP ULIMA 2025

	IDENTIFICATION PROJET						BUDGET DEMANDE	
	Type	ACRONYME	INTITULE DU PROJET	PORTEUR UDM	PORTEUR UNILIM	BUDGET DEMANDE	BUDGET ACCORDE	
SELECTIONNÉES sans arbitrages financiers	Nouveau projet	PsychADéLIM	Etude des symptômes dépressifs et anxieux chez les étudiants de l'Université de Limoges et de l'Université des Mascareignes	Sabeena DOWLUT	Marion VERGONJEANNE (OmegaHealth - EpiMaCT)	6 000,00 €	6 000,00 €	
	Prolongement	FLC	Federated Learning et Cybersécurité	Seeven AMIC	Karim TAMINE (XLIM)	3 000,00 €	3 000,00 €	
	Prolongement	EDMIEP	Étude pilote des enrobés drainants à Maurice en vue de favoriser l'infiltration des eaux pluviales à la source pour lutter contre les crues et les inondations éclairées désastreuses et récurrentes (Phase II)	Roodheer BEEHARRY	Fatima ALLOU (IMPEO - GC2D)	6 000,00 €	6 000,00 €	
	Nouveau projet	MathNum	De la théorie à la pratique : intégrer les mathématiques dans la recherche informatique et numérique	Shaad TOOFANEE	Noureddine IGBIDA (XLIM)	6 000,00 €	6 000,00 €	
SELECTIONNÉES avec arbitrages financiers	Prolongement	RESPONSABLE.S	Etudes en responsabilité sociétale et environnementale	Harvey MIGALE	Martine HLADY-RISPAL (GIO - CREOP) Céline MESLIER (GIO - LAPE) François GRAVIE-PLANDE (GIO - CREOP)	6 000,00 €	3 000,00 €	
	Nouveau projet	VEVE	Vulnerability mapping of exposure to pulmonary diseases risks due to vehicular traffic emission along the A1 Road, Mauritius using Geographical Information System (GIS).	Abdel Isker MUDHAWO	Thibaut GELLE (OmegaHealth - EpiMaCT)	6 000,00 €	3 000,00 €	
	Nouveau projet	ISDLIC	A Multi-Level Perspective on the Role of Institutions, Financial Capital Flows, and Technological Diffusion in the Sustainable Development of LICs	Sanjiv GUNGADEEN	Leatitia LEPESTIT (GIO - LAPE)	6 000,00 €	3 000,00 €	
	Prolongement	GeDEHoM 2	Gestion du Bilan Carbone dans le Secteur de la Réfrigération et de la Climatisation dans les Hôtels à Maurice	Raj DREEPAUL	Hélène AGEORGES (IMPEO - IRCKER)	5 664,00 €	2 752,00 €	
NON SELECTIONNÉES	Prolongement	STASOL III - CSEBM	Production of Compressed Stabilized Earth Blocks in Mauritius (CSEBM) using Residual Soil of Volcanic Origin	Rajesh GOODARY	Gisèle LECOMTE-NANA (IMPEO - IRCKER)	6 000,00 €	- €	
	Nouveau projet	J.A.I.D.E	Scénario d'apprentissage avec les LLMs pour enseigner la programmation Java Java avec l'Assistance d'une Intelligence et d'un Développement Évolutif	Bushra KHOYRRATY	David AUTHIER (SHS - FReD)	5 384,00 €	- €	
						56 048,00 €	32 752,00 €	

RESULTATS APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AOI) 2025

AOI 2025

- . 29 dossiers déposés (14 portant sur de nouveaux projets, 15 sur des prolongations), puis évalués et classés par les GT de leur ressort.
- . La commission d'harmonisation du 6 février a ventilé le budget sous la forme de dotations globales attribuées à chaque GT
- . Les GT ont décidé de la répartition de leur dotation entre les projets :

Projets	Porteurs	Montants attribués	Budgets ouverts
COFIREV	P. David - P. Alonso Bessaoud	3 900 €	3 545 €
EducEthic	H. Hagège	500 €	455 €
EnCase	V. De Luca	1 600 €	1 455 €
EpiTeT	O. Richard	1 000 €	909 €
HEDIM	M. Moyon	3 800 €	3 454 €
INCLUDE	E. Joussein	5 000 €	4 545 €
MCD	D. Bracco	1 300 €	1 182 €
PRFC	C. Ben Ayed	2 500 €	2 273 €
ALLSH		19 600 €	17 818 €
C2ID	B. Mazières	750 €	682 €
EIFRAMA	P. Fauchère	4 000 €	3 636 €
Management		4 750 €	4 318 €
INTERBRISK III	A. Tarazi - C. Meslier	9 000 €	8 182 €
Economie		9 000 €	8 182 €
ECOBRAIN	E. Attoh-Mensah	3 000 €	2 727 €
FORE-RABAT	A. Germot - D. Petit	5 000 €	4 545 €
GENOMaC	V. Blanquet - A. Parenté	6 500 €	5 909 €
SPI-LIM 2025	P.-M. Preux	6 000 €	5 455 €
SVS		20 500 €	18 636 €

Projets	Porteurs	Montants attribués	Budgets ouverts
aCEmCE	L. O. Pop	900 €	818 €
CERAMSUD 5	H. Ageorges	5 760 €	5 236 €
CLOE	V. Robin	970 €	882 €
Codilib	J. Absi - V. Deluchat	3 160 €	2 873 €
EMILIA	A. Kéromnès - V. Pallier	3 600 €	3 273 €
IBGCQC	G. Rytter	5 360 €	4 873 €
MUNI-SEC	M. Grybos	2 880 €	2 618 €
UBUL-Méca	J. Absi - P. Fauchère	2 520 €	2 291 €
Matériaux		25 150 €	22 864 €
FoRNaturS	R. Zerrouki	5 500 €	5 000 €
Chimie-Env.		5 500 €	5 000 €
CERMAVIE	V. Meghdadi - S. Adly	9 000 €	8 182 €
PFOREVIE	S. Adly	8 000 €	7 273 €
RLPS	T. Liard	4 500 €	4 091 €
SAVARA	S. Adly	4 000 €	3 636 €
STIC		25 500 €	23 182 €
		110 000 €	100 000 €

A partir de septembre 2025, les montants non utilisés pourront être redistribués entre projets et entre GT dans la limite des budgets attribués.



Tour de table :

Rappel historique : Mis en place en 2012, l'AOI (lancé annuellement) porte sur des projets ayant pour objectif le montage ou l'amorçage d'un projet européen ou international de formation et/ou de recherche, ainsi que l'internationalisation d'une formation.

Le fonctionnement est à revoir et des discussions doivent avoir lieu en fonction de la stratégie internationale de la nouvelle équipe présidentielle, pour une mise en place du nouveau fonctionnement à la rentrée 2025.

La date de lancement de l'appel annuel apparaît trop tardive, donc à revoir pour la mise en application. Il y a en outre une volonté de la nouvelle présidence d'avoir un budget plus conséquent en définissant une stratégie des dépenses de l'AOI.

Alexandre Maître souhaite connaître la nature des actions menées dans le cadre des projets AOI ainsi que les réseaux impliqués pour leur évaluation : Vincent Riffaud précise que la qualité des projets est évaluée par les GT qui doivent en apprécier le bien-fondé et juger de la pertinence du plan d'action associé.

Rappel du vademecum de l'AOI :

- Démontrer une démarche d'internationalisation des formations et/ou de la recherche (mobilité entrante et sortante, cours en anglais, formation linguistique en FLE, construction d'une formation partagée avec un partenaire étranger, extension de réseaux de recherche, etc ...)
- Avoir une logique pluridisciplinaire adossée à une logique pays ou à un espace linguistique (espace francophone, hispanophone, anglophone) pour soutenir des actions stratégiques
- Démontrer que des partenariats avec des établissements européens ou internationaux sont en cours de construction ou de consolidation (par exemple : production d'accords de coopération signés ou en cours)

Rachida Zerrouki précise que l'AOI a permis le montage de doubles diplômes. Les composantes échangent pour travailler en commun.

Alexandre Maître demande quelles sont les actions pluri-composantes ?

Romain Lucas propose de faire un visuel sur ce qui a été fait avec l'AOI.

Emmanuelle Nys demande comment on compte repenser l'AOI dans ses missions ?

Anne Massoni demande quelle est la phase d'amorçage ? vers quels types de projets ? Elle rappelle qu'il faut que ce soit coordonné avec les actions stratégiques de l'établissement.

Vincent Riffaud rappelle qu'il existe une plateforme en ligne sur laquelle les projets AOI sont déposés et précise que 18 des projets déposés concernent la recherche et 11 l'internationalisation des formations.

La stratégie du GT STIC veut que les projets soient majoritairement dédiés à l'internationalisation des formations : selon Samir Adly et Moulay Barkatou, chaque GT a un fonctionnement différent. C'est souvent le contact recherche qui permet d'élargir les

collaborations au niveau de la formation. Pour la recherche, il y a d'autres sources de financements selon eux.

L'AOI sera à l'ordre du jour de la CSI du 2 juin 2025 : prioriser les actions par rapport à la stratégie internationale.

RESULTATS AAP MOBILITE DES PERSONNELS 2025

Mobilité des personnels 2025

FST	Jocelyne Denais Olivier Goumy	février	Fès -Casablanca (Maroc)	Visite partenaire
	Julie Porte	mars	Comillas (Espagne)	STA
	Julie Bredoux	mai	Münster(Allemagne)	Staff week
	Sabrina Tigoulet Claudine Lapoirie Frédérique Luneau (PF)	juillet	Brescia (Italie)	Staff week
ENSIL-ENSCI	Isabelle Vieuille	mai	Cukurova (Turquie)	Staff week
	Laurent Billonnet Isabelle Vieuille	S1	Mostar-Sarajevo (Bosnie-H.) / Prishtina (Kosovo)	visite partenaire
	Laurent Billonnet Isabelle Vieuille	S1	Calabria-Messina (Italie)	visite partenaire
	Laurent Billonnet Valérie Madangeas	S1	Tunisie	visite partenaire
	Christelle Aupetit-Berthelemot Youssef El Hafiane	S1	Maroc	visite partenaire
	Christelle Aupetit-Berthelemot Isabelle Vieuille	S1	Bénin	visite partenaire
	Juan Castro-Escareno	S2	Trollhattan (Suède)	visite partenaire
IUT/IAE	Bruno Mazières Lisa Sharman	avril	Lublin (Pologne)	visite partenaire
IAE	Sophie Valette	mai	Cukurova (Turquie)	STT

2 missions
financiables
(x2 pers.) sur les
3 demandées

FLSH	Odile Richard	mars	Sofia - Bulgarie	STA
	Chloé Ouaked Eva Legrand	mars-mai	Szeged - Hongrie	visite partenaire
	Cécile Lapeyre Gladys Gonzales Marylou Hoarau	mai-juin	Plzen - Rep. Tchèque	visite partenaire
	Davide Cacciatore Alessio Tocci	juin	Tübingen - Allemagne	STA/STT
	Vivien Bessières	sept.	Louvain la Neuve - Belgique	STA
	Marie-Christine Nouhaud	février	Malaga - Espagne	Staff week
				Mobilité annulée
INSPE	Alain Planques Sandrine Simon	mai	Fès (Maroc)	STT / visite partenaire
FDSE	Ludivine Mollard-Glise Johanna Gauduoffe Estelle Pereira	24/09-01/10	Bari-Rome-Ancone-Florence (Italie)	Visite partenaires
Med./Pharma	Alexandra Terrade Karen Vercellin Alexandra Terrade	avril mars-juin nov. -dec.	Bratislava (Slovaquie) ? Gottingen (Allemagne)	Staff week STT / STA / visite partenaire ?
ILFOMER	Stéphane Mandigout Elpidio Atto-Mensha (STAPS)	avril - juin	Sarajevo (Bosnie)	STA / visite partenaire
Pôle Recherche	Julie Compain Anne Rameaux Isabelle Cassier	mars mai	Valence(Espagne) Dorset College Dublin (Irlande)	Staff week

2 mobilités prises en charge

2 mobilités prises en charge

Mobilité annulée

Mobilité annulée

Tour de table :

Typologie des missions Erasmus+ : les mobilités STA (pour délivrer des enseignements), STT (pour suivre une formation, effectuer un échange de bonnes pratiques ou une mission d'observation) et "staff week" (session de formation collective) sont financées par la ligne « mobilités du personnel » du projet Erasmus+ ; les visites de partenaire (pour suivi ou montage d'un échange) sont financées par la ligne « soutien organisationnel ».

Les mobilités non éligibles au financement Eramus+ (hors Europe, d'une manière générale) sont financées par une ligne dédiée du budget du Pôle International dotée de 10 000 €.

Laurent Bourdier précise qu'il y a une hausse de demandes de mobilité en provenance du personnel des composantes, mais aussi de divers pôles ou services. Pour rappel, le Pôle international ne finance que 2 mobilités par projet de mobilité collective.

Il rappelle que, par ailleurs, l'enveloppe du projet EUPeace est utilisée pour les missions vers les partenaires de l'Alliance.

Anne Massoni précise que les déplacements en avion doivent diminuer pour arriver à une démarche écoresponsable, ce qui est à priori peu compatible avec le développement de la mobilité. Vincent Riffaud précise qu'Erasmus+ promeut la mobilité verte : un participant empruntant un moyen de transport écoresponsable (train, autocar ou covoiturage) pour se rendre sur le lieu de sa mobilité sera éligible à un financement complémentaire (3 à 5 % d'étudiants éligibles ces dernières années).

Pour les mobilités du personnel, le plus souvent de courte durée, les recours aux moyens de transport « verts » s'avère plus compliqué, les alternatives à l'avion sont rares et peu pratiques.

Karine Vuillier demande quelle est la pertinence d'une mission pour qu'elle soit acceptée ?

Vincent Riffaud précise que le candidat doit remplir une fiche où sont précisés la nature et les objectifs de la mission projetés, sur le modèle du contrat Erasmus+ qui devra être validé par l'organisme d'accueil au moment de la mobilité. Rachida Zerrouki précise que les demandes sont déjà étudiées en interne. Le plus souvent, elles s'appuient sur un accord bilatéral (existant ou en projet) avec le partenaire.

Selon Saïd Ouaked, il faut trouver comment inciter les BIATSS à participer à ces mobilités et que cela s'inscrive dans une démarche d'établissement. Il faut pouvoir dispenser de plus en plus de cours en anglais. Une enquête a été menée au sein de la FLSH pour connaître les freins à la mobilité pour les personnels administratifs et les freins à l'internationalisation pour les enseignants. Cette enquête sera diffusée à l'échelle de l'établissement.

BOURSES NOUVELLE AQUITAINE 2025-2026

Rappel :

Le dispositif s'adresse à des étudiants étrangers primo arrivants en Nouvelle-Aquitaine, inscrits dans des formations de niveau Master 2 dans l'un des établissements de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Objectifs :

- ♦ Soutenir l'accueil d'étudiants étrangers non européens (*) en Nouvelle-Aquitaine
 - * Pays membres de droit de l'Organisation Internationale de la Francophonie et zones de coopération de la Région.
- ♦ Attirer des talents et conforter le rayonnement des établissements à l'international

Bourse de 4800 € pour un semestre et 6000 € pour une année

Campagne 2025-2026 :

- 3 dossiers déposés pour la FST :
2 étudiants vietnamiens (Master 2 ACSYON) et 1 étudiante marocaine (Master 2 Sciences et génie des matériaux, parcours Advanced ceramics EUR)

BOURSES EIFFEL

Rappel :

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de **niveau Master et en Doctorat**.

Calendrier campagne 2025/2026:

Ouverture de l'appel à candidature : 1er octobre 2024

Date limite de dépôt par les établissements des dossiers de candidatures auprès de Campus France : 8 janvier 2025 inclus

Annonce des résultats : les lauréats ainsi que les établissements seront informés des résultats par mail la 1ère semaine d'avril 2025¹

Déroulement campagne 2025/2026:

- 14 dossiers déposés : 13 pour le niveau M, 1 pour le niveau D.

¹ Mise à jour : 3 candidats sont lauréats (2 en Master et 1 en doctorat).

- Domaines d'études des candidats : économie gestion, sciences de l'ingénierie, transition écologique.

La Bourse Eiffel - volet Doctorat est attribuée pour une durée de 12, 18 ou 36 mois en France : la durée de bourse de 36 mois est conditionnée à une inscription en 1ère année de thèse, pour des étudiants primo-arrivants uniquement, et ne peut donner lieu à la signature d'une cotutelle.

Emmanuelle Nys précise que la bourse est de 1800 € par mois pour le niveau D donc très intéressant, il faut faire la promotion de ce dispositif et améliorer la communication au niveau du collège doctoral.

Pour le niveau Master, la bourse est de 1181 €

Saïd Ouaked rappelle que la diffusion de l'information au sein de l'établissement est un sujet récurrent. Sur les questions internationales, la CSI est un point d'entrée pour permettre aux responsables R.I. de relayer l'information dans les Composantes, instituts...

POINT PROGRAMMES DE MOBILITE

Projet Erasmus+ de mobilité soutenue par les fonds de politique intérieure (AC131)

Séjours d'études Erasmus+: bilan provisoire



	2024/2025 (prov.)			Bilan 2023/2024		
	Mobilités	Mois	Montant	Mobilités	Mois	Montant
ENSIL-ENSCI	87	434,5	149 737 €	87	447,0	138 364 €
FLSH	45	210,0	78 749 €	65	308,0	121 704 €
FDSE	18	137,0	43 517 €	13	112,0	37 822 €
IUT	9	36,0	11 914 €	15	61,5	17 562 €
Médecine	6	33,0	10 538 €	5	27,5	9 034 €
FST	4	27,5	13 594 €	3	24,0	7 670 €
IAE	3	29,0	8 143 €	0	0,0	0 €
TOTAL	172	907,0	316 192 €	188	980,0	332 156 €

16 mobilités (8,5%) et 73 mois (7,4%) de moins par rapport à 2023/2024 : FLSH et IUT sont en baisse, les autres composantes sont stables ou en hausse (FDSE).

Impact des nouvelles règles financières Erasmus+ :

	23/24	24/25	Evol.
Montant/mois	339 €	349 €	+ 2,86%
Montant/mob.	1 767 €	1 838 €	+ 4,05%
Mois/mob.	5,21	5,27	

Rappel :

Subvention du projet 2024

Mobilités étudiantes :	288 350 €
Mobilités du personnel :	24 200 €
Soutien organisationnel :	54 490 €

L'introduction du forfait voyage a été contrebalancée par la baisse des taux mensuels : pas d'impact significatif sur le montant moyen des bourses versées.



Unilim gère directement le projet Erasmus+ portant sur les mobilités d'études et les mobilités du personnel, le projet de mobilité de stage étant porté par la Région Nouvelle-Aquitaine au nom d'un consortium d'établissements des ex-Limousin et Poitou-Charentes.

Le projet 2024 comprend 172 mobilités d'études réalisées en 2024/2025 (chiffre quasi-définitif). Plus de la moitié des séjours d'études est effectuée par des élèves de l'ENSIL-ENSCI, dont le cursus doit obligatoirement comporter une mobilité internationale.

Le budget utilisé dépasse d'environ 28 000 € (soit près de 10 %) le montant de la ligne dédiée aux mobilités étudiantes mais il peut également être alimenté par les lignes du soutien organisationnel et des mobilités du personnel (des transferts sont possibles).

Une nouvelle règle financière a été introduite en 2024 : un forfait transport a été ajouté à la bourse mensuelle versée aux étudiants. Pour que le budget du projet puisse absorber cette contribution supplémentaire, les taux mensuels ont été révisés : les montants moyens perçus par les participants n'en ont pas souffert et affichent même une légère hausse.

Jean-François Brocard fait remarquer qu'il demeure une certaine frilosité à la FDSE concernant la mobilité sortante des étudiants, notamment chez certains responsables de Masters.

Saïd Ouaked le regrette et estime que le politique doit jouer son rôle et mieux faire comprendre aux collègues la stratégie internationale. Il faut aussi les encourager et intégrer la dimension internationale dans les recrutements RH futurs.

Dans ce sens, Véronique Blanquet ajoute qu'un item international devra être rajouté dans les fiches de poste des maîtres de conférences, enseignants, BIATSS.

Rachida Zerrouki estime qu'il faut travailler la valorisation des mobilités.

Stéphane Mandigout précise que l'équilibre est fragile car, selon les spécialités, la mobilité n'est pas forcément possible. En santé, les étudiants sont habitués à l'international.

Pour lui, il ne faut pas oublier de tenir compte également du problème de l'écologie et des déplacements qu'occasionnent les mobilités. Difficile de se rendre à l'international depuis Limoges sans prendre l'avion

Anne Massoni précise que certaines universités internationalisent sans bouger.

Laurent Bourdier rajoute que le projet EUPeace prévoit que 100 % des effectifs soient confronté à l'international : atteindre cet objectif ne passera pas systématiquement par de la mobilité « physique ». Si les agents ne prennent pas l'avion ils devront passer plus de temps dans les transports et cela aura un impact sur le montant des missions.

Appel à propositions 2025 : AC131-Séjours d'études



Demande déposée :

Activités de mobilité

ID	Type d'activité	Estimation du nombre de participants	Estimation du nombre de participants ayant moins d'opportunités
HESMS01	Mobilité des étudiants pour les études	240	40
HESTA02	Mobilité du personnel pour l'enseignement	20	1
HESTT03	Mobilité du personnel pour la formation	40	2
Nombre total de participants	300		

L'estimation du nombre de participants aux mobilités d'études intègre aussi bien des mobilités longues (format le plus "classique") que des mobilités courtes hybrides.

+ 1 programme intensif hybride

* Part budgétaire estimée pour la mobilité internationale (mobilité vers les pays tiers non associés au programme) = 15 %

① Date prévue pour l'annonce des résultats de l'AàP : 10/06/2025

⚠ Les dispositions « réglementaires » du projet 2025 (taux mensuels, politique inclusion de l'établissement...) devront être validées lors de la prochaine CSI

26

Vincent Riffaud a contacté les composantes en début d'année pour connaître leurs besoins en mobilités, afin de chiffrer la demande de l'établissement.

Projet Erasmus+ de mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure (AC171)

Appel propositions 2025 : AC171 (MIC)



Demande déposée :

Région	Pays	Nombre total de participants	Subvention totale (EUR)
Asie (Région 5)	Cambodge, Vietnam	71	414 253,00
Balkans occidentaux (Région 1)	Albanie, Bosnie-Herzégovine	205	626 475,00
Pays sud-méditerranéens (Région 3)	Maroc	107	253 703,00
États-Unis et Canada (Région 12)	Canada	32	183 696,00

Partenariats / domaines concernés :

x ASIE	Université de Technologie et d'Education de Danang Université des Sciences et des Technologies de Hanoï Université d'Agriculture et de Foresterie de Hué Université des Sciences de la Santé du Cambodge	Génie Mécanique et Productique, Mesures Physiques, Génie Biologique Médecine, Pharmacie	
x BALKANS OCCIDENTAUX	Université de Mostar Université Džemal Bijedić, Mostar Université de Sarajevo Université Polytechnique de Tirana	Sciences de l'Ingénieur STAPS, Réadaptation Physique appliquée	
x SUD-MEDITERRANEE	Université Cadi Ayyad de Marrakech Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès Université Ibn Tofail de Kénitra	Sciences de l'Ingénieur Audiovisuel	
x ETATS-UNIS / CANADA	Université de Sherbrooke	Informatique graphique et cybersécurité Sciences de la réadaptation	

① Date prévue pour l'annonce des résultats de l'AàP : 25/07/2025

Rappel - projets en cours : Japon-Philippines / Russie (→ 07/2025)
Île Maurice (→ 07/2026)
Maroc-Tunisie (→ 07/2027)

27

Le programme AC171, mieux connu sous le nom de MIC (Mobilité Internationale, de Crédits) est un outil stratégique et politique pour un établissement selon Laurent Bourdier

Rachida Zerrouki et Romain Lucas Roper précisent que le dossier est délicat à compléter et pour argumenter avec peu de caractères (10 000 par section).

Stéphane Mandigout ajoute qu'il faut avoir une stratégie en fonction des zones choisies.

Pour rappel, selon les dires de Céline Parvy, évaluatrice, les évaluateurs des projets ont une grille et c'est l'IA qui formule la rédaction. Ils n'ont pas les évaluations des années précédentes.

Véronique Blanquet suggère de mettre en place un groupe de travail pour évaluer les différents projets.



Pas de projet Erasmus+ 2024 déposé pour le consortium :

- les mobilités doivent avoir une fin au 31/07/25 au plus tard pour être rattachées au projet 2023
 - celles démarrant à partir du 01/06/2025 pourront être pris en charge par le projet 2025
- ↳ pour les stages ne remplissant pas l'une de ces conditions : financement par le V2 (bourses régionales post bac) sur l'intégralité de leur durée.

NB : - pas de combinaison V5 (Erasmus+) / V2 (Région) possible pour un même stage
- pas de dérogation au critère de ressources du règlement régional
- en revanche, les étudiants concernés pourront cumuler l'AMI avec l'aide régionale

Etat des lieux :

- . 80 stages Erasmus+ "potentiels" recensés, parmi lesquels 33 ont une date de fin prévue après le 31 juillet
- . sur ce total, 5 stages débutent après le 1^{er} juin → projet Erasmus+ 2025
- . pour les 28 autres : . financement par le V2 Région
 - . ou ramener la date de fin au 31/07 pour être financé par le projet Erasmus+ 2023, si cela est possible et permet un meilleur financement (cas d'une douzaine d'étudiants).

28

La Région N-A n'a pas souhaité déposer de projet en 2024. De ce fait, il existe une « faille » dans la prise en charge des mobilités qui débutent avant l'ouverture du projet 2025 (juin 2025) et se terminent après la fin du projet 2023 (juillet 2025) : des mobilités éligibles à Erasmus+ doivent « raboter » leur durée ou être orientées vers un autre dispositif pour pouvoir être financées, ce qui entraîne un supplément de travail administratif et suscite de l'incompréhension chez les étudiants : gros mécontentement dans les composantes.

Laurent Bourdier demande une intervention politique pour faire remonter les difficultés rencontrées par les collègues des composantes pour gérer les demandes de stages des étudiants. Il précise qu'il est en théorie possible de sortir du consortium de la Région N-A mais cela occasionnerait beaucoup de contraintes en interne.

L'aide à la mobilité internationale est accordée dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'un stage international aux étudiants remplissant les 2 conditions suivantes :

- bénéficier d'une bourse sur critères sociaux ou d'une aide spécifique annuelle
- préparer un diplôme national correspondant à la compétence du ministère de l'enseignement supérieur.

Nouvelles dispositions (*Circulaire du 10 juin 2024 relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour 2024-2025*) :

La durée du séjour aidé à l'étranger ne peut être inférieure à **un mois** ni supérieure à **dix mois** consécutifs.
(*précédemment : min. 2 mois – max. 9 mois*)

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à dix mois.

Le montant de l'aide reste à 400 € par mois.

Proposition : procéder à une régularisation pour les mobilités de 2024/2025 atteignant 10 mois

✉ VOTE



Vote membres de droit CSI :

Contre : 0

Abstention : 0

Oui : à l'unanimité

Arrêt du Programme québécois d'échanges (PQÉÉ) du Bureau de Coopération Interuniversitaire



PQÉÉ = échanges bilatéraux (séjours d'études) entre des établissements d'une vingtaine de pays et un groupement d'université québécoises* dans le cadre d'une convention unique, avec le support d'une plateforme dédiée.

* Derniers établissements participants au programme :

Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Trois-Rivières, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Fermeture du programme :

- l'entente signée avec le BCI et le support administratif associé ne seront plus en vigueur à partir du 31 mai 2025
- les mobilités étudiantes prévues dans le cadre du programme se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2025/2026
- au-delà de la fin mai 2026, les échanges étudiants devront se dérouler dans le cadre d'ententes bilatérales.

POINT DROITS DIFFÉRENCIES

Pour rappel, en novembre 2018, le gouvernement français votait la mise en place des droits d'inscription différenciés pour les étudiants étrangers.

Le paiement des droits d'inscription différenciés a été mis en place à Unilim à la rentrée 2022-2023.

La nouvelle gouvernance s'interroge sur la mise en place de ces droits différenciés : on suspend, on continue, on arrête. Pas de chiffres officiels stabilisés et question sensible. Selon le rapport de la Cour des comptes bilan mitigé au niveau financier.

Saïd Ouaked précise qu'il y a une 50^e d'universités françaises qui ne les appliquent pas. Critère géopolitique, car opportunité de suspendre les droits différenciés pour être plus attractif.

Une évaluation est en cours pour faire un bilan et les 1ers échanges auront lieu au CA du 2 avril 2025.

POINT EUPeace



Proposition de prix de thèse lié à EUPeace sur l'internationalisation dans la recherche, à hauteur de 3000 €. Le 10/06/2025, un membre de l'Alliance pourra remettre le prix.

Pour Saïd Ouaked, cette Alliance est une plus-value pour Unilim sur l'aspect structurant de l'établissement et rappelle que les points de contact pour EUPeace sont Romain Lucas-Roper et Aurore Berthier pour toutes questions.

Romain Lucas-Roper prépare une communication avec les points de contacts pour EUPeace.

POINT INTERFACES

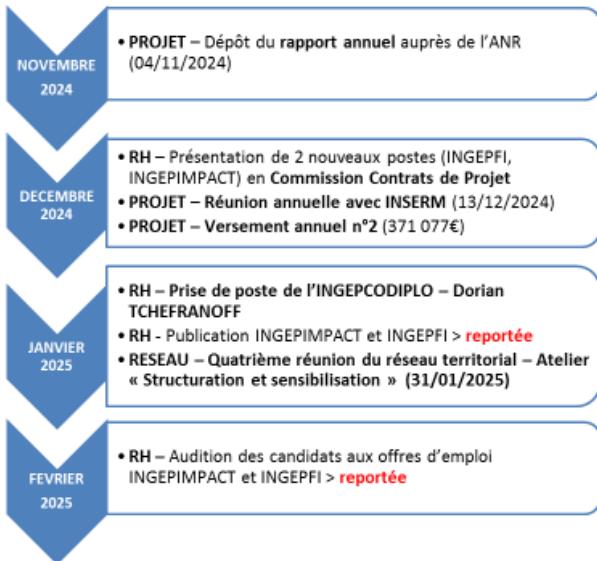
Projet INTERFACES

Programme de financement: Projet Investissement d'Avenir (PIA)

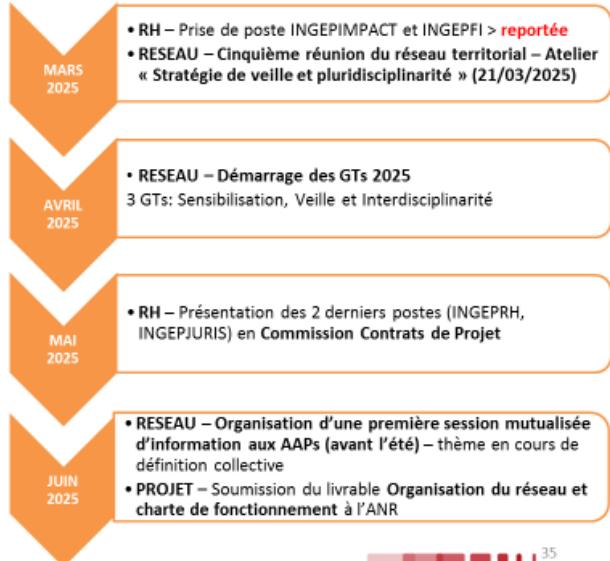
AAP : Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR)



LES DERNIERES ACTUALITES



LES ACTUALITES A VENIR



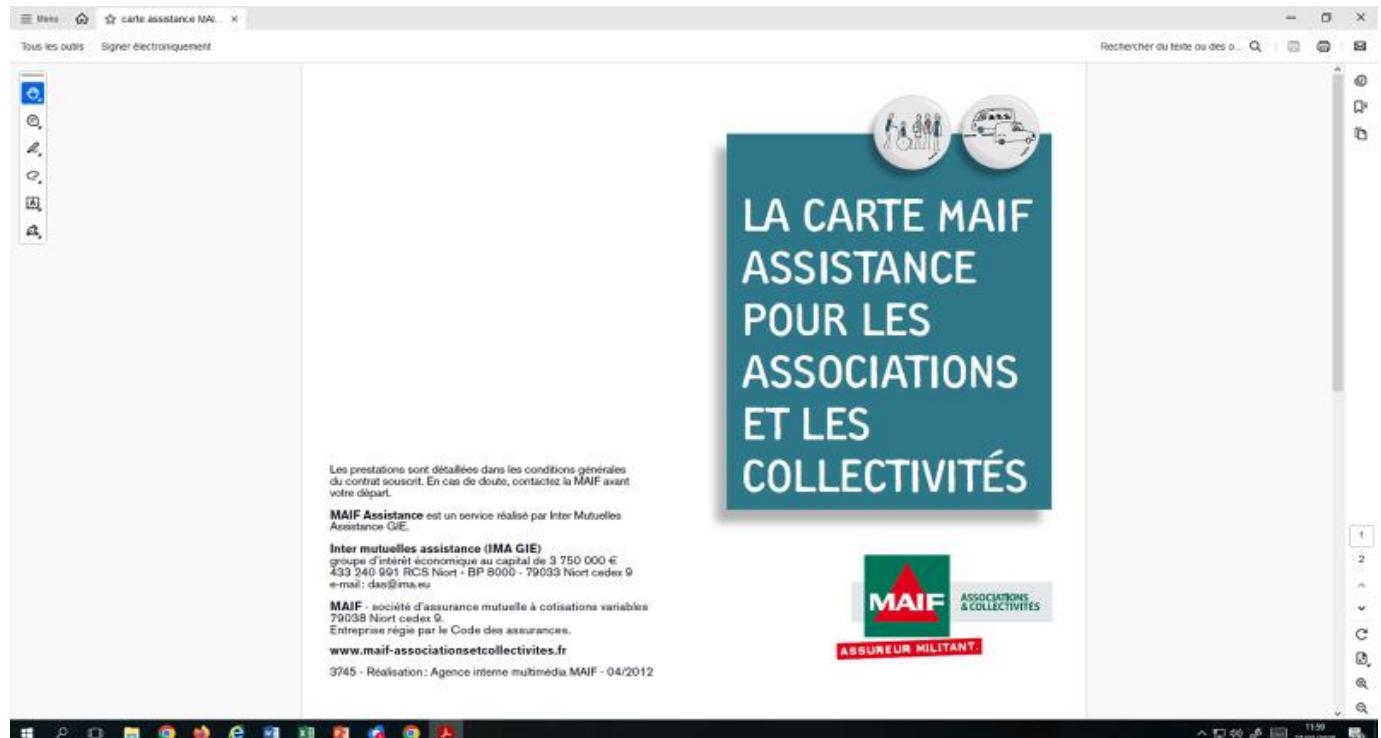
35

DIVERS

Rappels des consignes de vigilance lors des voyages à l'étranger (mail de Véronique Blanquet du 26-03-2025) :

- circulaires ministérielles sur les recommandations à suivre avant le départ, pendant le séjour à l'étranger et après et sur des précautions numériques minimales.
- Il est important de ne pas partir avec son matériel habituel, mais d'utiliser un poste banalisé ne contenant que les données nécessaires à la mission et aucune donnée sensible. Lors des contrôles aux frontières, il peut arriver que les services de sécurité exigent le déverrouillage des appareils numériques transportés, personnels et professionnels, afin de consulter l'ensemble des propos, y compris privés, sur les messageries et les réseaux.
- En cas de saisie, même temporaire, des matériels informatiques et de communication, il convient d'alerter, dès votre retour en France, le Fonctionnaire de sécurité défense (FSD).

Evaluation des risques lors des déplacements en France et à l'étranger, le service prévention nous a conseillés de voir avec le service marchés pour récupérer les documents relatifs à notre assurance Responsabilité Civile rapatriement dans le cadre des missions



En cas de problème,
l'équipe de MAIF Assistance est
à votre écoute 24 h/24, 7j/7.
Appelez tout de suite:

MAIF ASSISTANCE

En France **NUMERO VERT**
0800 875 875

De l'étranger
+ 33 5 49 77 47 78

Numéro de sociétaire de la structure
3 103 784 J

Tout encadrant ou participant aux activités bénéficie d'une:

- Assistance déplacement/voyage, en France et dans tous les autres pays si la collectivité a souscrit le contrat Raqyam Associations & Collectivités :
- en cas de **blessure, de maladie ou de décès** ;
- en cas de **panne ou d'accident du bateau** de plaisance assuré.

→ Assistance routière, pour les véhicules et les personnes en France, en Europe et dans les pays du pourtour méditerranéen, si la collectivité a souscrit les contrats Auto-mission et/ou Vam Associations & Collectivités :

- sans franchise kilométrique **en cas d'accident** ;
- y compris **en cas de panne**, si la collectivité a souscrit le contrat Auto-mission, la formule Plénitude ou l'option « panne 0 km » du contrat Vam Associations & Collectivités (à défaut, avec une franchise de 50 km du domicile du bénéficiaire en France métropolitaine, ou de 20 km en Guadeloupe, Martinique ou à la Réunion).

Prochaine CSI le lundi 2 juin 2025 à 14 h

Salle des conseils des services centraux